



Union des Travailleurs Guyanais

F

O

R

M

A

T

I

O

N

La formation syndicale participe au renforcement de notre organisation, à l'accueil des nouveaux syndiqués, elle permet aux salariés de l'UTG de devenir des militants et militantes. Elle accompagne les élus et les militants dans la prise de mandat ou de responsabilité et permet de gagner en qualité de vie syndicale, en bataille des idées, en luttes revendicatives...

L'offre de formation qui est proposé a été construite conformément aux décisions du 18^{ème} congrès et en tenant compte des échéances électorales de fin d'année.

Mettre en œuvre nos formations, c'est garantir l'implantation de notre organisation partout et au sein de chaque entreprise privée comme publique. C'est aussi la garantie de développer un syndicalisme de masse et de lutte des classes.

La formation syndicale est un droit pour tous les salariés, du privé comme du public, syndiqués ou non. Chacun a le droit à 12 jours de formation par an (18 pour les camarades formateurs ou en responsabilité syndicale) et la demande de congé formation doit être faite au moins 1 mois à l'avance. Le congé ne peut être refusé qu'en cas de nécessité de service et doit être motivé par le patron.

**SE FORMER, C'EST
DÉJÀ LUTTER !**

**INSCRIVEZ
VOUS !**

- Vente d'objets publicitaires
Contact : 0694 43 78 53

Courriel : utgsecr@orange.fr / utgformation@outlook.com

